

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 31 MARS 2017

Présents : RUIZ Albert – BERNARD Arnaud – GUILLERMO Sébastien –RAGOT Olivier — SAUVAGEOT Odette – VISENTINI Stéphan – JAQUEMIN Yves

Absents : HAUTOY Jean-Luc – MAUGISSE Willy – VALLY Rose-Line (arrivée au point n°2)
ROSIER Romuald a donné procuration à RAGOT Olivier

Secrétaire de séance : VISENTINI Stéphan

La séance débute à 20H30. Le compte rendu du conseil du 20 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1) TAUX DES QUATRE TAXES :

Le Conseil Municipal décide par 8 voix de maintenir les taux des quatre taxes directes pour 2017 comme suit :

- Taxe d'habitation :14,25 %
- Taxe foncière bâti :10,54 %
- Taxe foncière non-bâti :17,99 %
- CFE :15,70 %

2-4-5) COMPTES DE GESTION, ADMINISTRATIFS 2016 et BUDGETS PREVISIONNELS 2017 :

Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2016

Le Conseil adopte par 9 voix les comptes de gestion 2016 du budget principal, du service-eau et du lotissement établis par le Comptable de la Trésorerie de Bourmont.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, les comptes administratifs 2016 du budget principal, du service-eau et du lotissement, sont adoptés par 8 voix sous la présidence de M. Sébastien GUILLERMO.

Budgets 2017

Le Conseil Municipal adopte par 9 voix les budgets prévisionnels 2017 (budget principal, service eau et lotissement), établis par le Maire.

Budget principal : En dépense et recettes de fonctionnement :282 133,61 euros
En dépense et recettes d'investissement : 107 331,97 euros

Budget eau/assainissement : En dépense et recettes de fonctionnement :122 476,61 euros
En dépense et recettes d'investissement : 56 160,47 euros

Budget lotissement : En dépense et recettes de fonctionnement :0,61 euros
En dépense et recettes d'investissement :73 449,34 euros

3)RETRAIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON :

Le Conseil Municipal vote et approuve par 9 voix la nouvelle demande de retrait de la commune de Goncourt de la Communauté de Communes Meuse-Rognon, auprès de Madame le Préfet de Haute-Marne , en application de la procédure dérogatoire.

6) PARTICIPATIONS FINANCIERES AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT:

SMAVHM (Syndicat mixte intercommunal d'aménagement hydraulique de la Vallée de la Meuse)

Le Conseil approuve , par 9 voix, la participation financière budgétisée au SMAVHM pour un montant de 1 313,70 € .

SMIVOM DE BOURMONT (Syndicat Mixte à Vocation Multiple du Collège de Bourmont)

Le Conseil approuve , par 9 voix, la participation financière budgétisée au SIVOS DE BOURMONT pour un montant de 7 510,15 €.

7) TOURS DE GARDE ELECTIONS :

PRESIDENTIELLES		
	<i>1er tour</i>	<i>2nd tour</i>
8h00-10h15	Albert RUIZ Romuald ROSIER	Albert RUIZ Sébastien GUILLERMO
10h15-12h30	Rose-Line VALLY Willy MAUGISSE	Arnaud BERNARD Stéphan VISENTINI
12h30-14h45	Odette SAUVAGEOT Yves JAQUEMIN	Odette SAUVAGEOT Yves JAQUEMIN
14h45-17h00	Jean-Luc HAUTOY Sébastien GUILLERMO	Jean-Luc HAUTOY Willy MAUGISSE
17h00-19h00	Olivier RAGOT – Arnaud BERNARD Stéphan VISENTINI	Rose-Line VALLY - Romuald ROSIER Olivier RAGOT

8) TAXE LOCALE SUR LES ENSEIGNES ET LES PUBLICITES EXTERIEURES :

Le Conseil Municipal décide par 9 voix d'instaurer la taxe locale sur les enseignes et les publicités extérieures sur le territoire de Goncourt au tarif de 15,40 € le m² par enseigne, pour l'année 2018.

9) PROTECTION DU CAPTAGE ST-JEAN :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par 9 voix et s'engage à réaliser les travaux de mise en conformité, énumérés dans l'arrêté préfectoral n° 2399 du 21/10/16, portant déclaration d'utilité publique, concernant la protection du captage de Saint-Jean, dans les délais impartis.

10) TRAVAUX EXTENSION VESTIAIRE:

Le Conseil Municipal souhaite réaliser une extension de la toiture du vestiaire situé à coté du terrain de foot (route des Combelles), afin de créer une aire couverte ; et décide de retenir par 4 voix pour, 2 abstentions et 3 contre, le devis d'un montant de 10 759,20 euros TTC, proposé par la société BABIC de Bazoilles sur Meuse. Des aides financières seront sollicitées.

11) TRAVAUX FORET COUPES 24-25 :

Le Conseil Municipal décide par 9 voix d'annuler les travaux prévus dans les parcelles 24 et 25, et donc ne retient pas le devis présenté par l' ONF pour réaliser un dossier de subvention.

La séance est levée à 00 h 00.

